

INSCRIPTION ADULTE

SAISON 2025/26

ATELIER : _____ JOUR ET HORAIRES : _____

Inscrit à cet atelier en 2024-25 : OUI NON

VOTRE IDENTITÉ

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Numéro de portable : _____

Mail : _____

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) _____ certifie avoir pris connaissance des conditions générales (au dos).

ENGAGEMENTS ET AUTORISATIONS

- Je certifie que les renseignements portés sur le bulletin d'inscription sont exacts.
- Je décharge les organisateurs de l'Atelier Culturel de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors des heures normales d'activités et en cas d'absence de l'animateur.
- J'autorise les organisateurs de l'Atelier Culturel, en cas d'urgence médicale, à prendre toutes les dispositions nécessaires et à contacter les numéros d'urgence (SAMU).
- J'autorise les organisateurs de l'Atelier Culturel, à prendre des photos des adhérents et à les utiliser lors d'événements et pour ses outils de communication (plaquette, site internet, réseaux sociaux) :

OUI NON

Tarif inscription €

+ adhésion €

TOTAL €

Le €

Signature

L'ATELIER CULTUREL

SAISON 2025/2026

Tarifs ateliers enfants 6-16 ans			
	Guitare	Théâtre	Théâtre
Landerneau	Cours hebdo	1 h/semaine	1 h 30/semaine
Q 1	200 €	130 €	180 €
Q 2	220 €	150 €	200 €
Q 3	240 €	170 €	220 €
Extérieur	260 €	190 €	240 €

Tarifs ateliers plus de 16 ans et adultes			
	Guitare	Chorale	Technique vocale
Landerneau	Cours hebdo	Cours hebdo	30h
Q 1	230 €	90 €	130 €
Q 2	250 €	100 €	140 €
Q 3	270 €	120 €	150 €
Extérieur	290 €	130 €	160 €

Tarifs carte d'adhésion à l'Atelier Culturel		
moins de 18 ans		5 €
18/25 ans		7 €
plus de 25 ans		10 €

Q1 : quotient familial compris entre 0 et 799 €

Q2 : quotient familial compris entre 800 € et 999 €

Q3 : quotient familial supérieur à 1 000 €

Conditions générales

Les inscriptions seront considérées comme fermes après le règlement de l'intégralité du prix demandé pour l'atelier pratiqué. Les prix indiqués s'entendent pour une saison (de septembre à juin). Chaque inscrit est dans l'obligation de s'acquitter des droits d'adhésion. Un effectif insuffisant d'inscriptions peut nous amener à annuler l'activité.

Pour répondre à la volonté de rendre la culture et les loisirs accessibles au plus grand nombre, l'Atelier Culturel :

- développe une tarification modulée en fonction du quotient familial
- accorde une réduction de 10 % sur les activités de pratique artistique à partir de la deuxième inscription pour la même famille,
- propose des facilités de paiement,
- offre une entrée sur un spectacle de la saison (réservation obligatoire),
- permet aux adhérents de bénéficier de tarifs réduits pour les spectacles de la saison